

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA VIENNE
SEANCE DU 12 MARS 2007

L'an deux mille sept, le douze mars,

Le bureau du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la direction du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne, sous la présidence de Monsieur André SÉNÉCHEAU, président du conseil d'administration.

Nombre de conseillers

- en exercice : 5
- présents : 5
- votants : 5

Date de convocation du conseil d'administration : 6 mars 2007.

Présents :

Messieurs André SÉNÉCHEAU Président, Robert GEAY 1^{er} vice-président, Jean-Marie PARATTE 2^{ème} vice-président, Dominique REANT 3^{ème} vice-président, Monsieur Michel BURLOT, membre du bureau du conseil d'administration.

Assistaient également à la séance :

Colonel Patrice BRISSET, Directeur Départemental
Lieutenant-colonel Jérôme GERBEAUX, Directeur Départemental Adjoint
Patrick SANCHEZ, Directeur Administratif et Financier

N° B-2007-1-D

LE BUREAU

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1424-24 et suivants,

VU, le Code des Marchés Publics,

VU, le rapport de la Commission d'Appel d'Offres en date des 30 janvier et 20 février 2007.

VU, le rapport de M. le Président,

AUTORISE

Le Président à signer l'avenant n° 1 au marché de gestion de l'alerte n° 2006-059 avec la société Proclass pour un montant de 11 711,78 euros TTC.

OBJET

**Marché de
mobilier de la
direction
n° 2006-059**

Avenant n° 1

Le Président du conseil d'administration,



M. André SÉNÉCHEAU

